

# LES LUCIOLES

Le journal du Relais Petite Enfance de BELIN-BELIET / LUGOS



NOVEMBRE / DECEMBRE  
2021



Bonjour,

Je vais vous faire une confidence, je suis comme les enfants. La période de Noël qui arrive est ma préférée. Le mois de décembre est synonyme de bons repas en famille, de chocolats, d'instant de bonheur et bien sûr de cadeaux.

L'importance de vivre avec une âme d'enfant nous permet sûrement de continuer de jouer avec les enfants.

JOUER, un mot qui signifie faire quelque chose pour se distraire.



Pour Montaigne : « **Le jeu devrait être considéré comme l'activité la plus sérieuse des enfants** »

Jouer c'est expérimenter le plaisir quand on est un tout petit puis explorer l'espace dans lequel on évolue. Enfin, en grandissant les jeux ont des règles et l'enfant apprend les consignes et du coup devient « social ».

Pour toutes ces raisons, laissons les enfants jouer et nous adultes continuons de jouer pour apprendre encore.

Au Relais Petite Enfance, en plus de jouer, vous pouvez avec l'aide de **Déborah Nowinski**, psychologue, vous exprimer sur vos pratiques.

La prochaine soirée se déroulera **le lundi 6 décembre de 19h à 21h.**

Comme chaque année, le Service Petite Enfance vous convie à un spectacle de Noël :

« **Le secret du Père Noël** »  
avec la compagnie des Chats Mots Passant  
le **Mardi 7 décembre à 10h**  
à la salle de fêtes de Beliet.

Nathalie LEVACHER

## LA CITATION DU MOIS

« Jouer, c'est pénétrer le monde des enfants, c'est naviguer avec eux dans l'imaginaire, les rencontrer sur leur terrain. »

Isabelle Filliozat

## Dans ce numéro :

- Les animations
- Focus sur ...
- Le coin des ass'mat
- L'ass'mat quizz

Pour finir, le renne du père Noël, Rudolph



s'est caché dans ce numéro. Le Père-Noël a besoin de Rudolph pour faire sa tournée. Aidez-le à le retrouver pour qu'il puisse livrer les cadeaux le 24 décembre au soir ...

# LES ANIMATIONS

## NOVEMBRE



**MARDI**

**MERCREDI**

**VENDREDI**

**SEMAINE 44**

**Mardi 2 novembre**  
Ce n'est pas Batman  
mais c'est encore  
**MIEUX !**

**Mercredi 3 novembre**  
Manipulation de semoule

**Vendredi 5 novembre**  
Décoration de nichoir pour les  
oiseaux

**SEMAINE 45**

**Mardi 9 novembre**  
Fresque sur le sol

**Mercredi 10 novembre**  
Pâte à modeler  
Pâte à billes

**SEMAINE 46**

**Mardi 16 novembre**  
Rdv 9h30  
salle des fêtes de Beliet  
**BABYGYM**

**Mercredi 17 novembre**  
Rdv 9h15 Eveil musical avec  
**Florian**

**Vendredi 19 novembre**  
Une brique par ci une brique par là

**SEMAINE 47**

**Mardi 23 novembre**  
Pomme de reinette ou  
pomme de ... pour les  
oiseaux?

**Mercredi 24 novembre**  
Pâte à sel

**Vendredi 26 novembre**  
Rdv 9h30 Relaxation avec  
**Marilou**

**SEMAINE 48**

**Mardi 30 novembre**  
Rdv 9h30  
salle des sports  
**BABYGYM**



# LES ANIMATIONS

## DECEMBRE

	MARDI	MERCREDI	VENREDI
<b>SEMAINE 48</b>		<b>Mercredi 1er décembre</b> Rdv 9h15 Eveil musical avec <b>Florian</b>	<b>Vendredi 3 décembre</b> Décoration de bonhomme de neige 
<b>SEMAINE 49</b>	<b>Mardi 7 décembre</b> Spectacle de Noël <b>le secret du père Noël</b>	<b>Mercredi 8 décembre</b> Contes et histoires de Noël	<b>Vendredi 10 décembre</b> Mon beau sapin, roi des forêts
<b>SEMAINE 50</b>	<b>Mardi 14 décembre</b> « Celles du chat, non du père Noël ! »	<b>Mercredi 15 décembre</b> Pain d'épice	<b>Vendredi 17 décembre</b> Rdv 9h30 Relaxation avec <b>Marilou</b>
<b>SEMAINE 51</b>	<b>Mardi 21 décembre</b> Rdv 9h30 salle des fêtes de Beliet <b>BABYGYM</b>	<b>Mercredi 22 décembre</b> Surprise !!!	



# FOCUS sur ...

## *PEURS ENFANTINES, MAIS PAS ANODINES.*

La plupart des enfants ont un jour peur du noir, des monstres, des orages ou du père Noël. Les peurs enfantines peuvent toutefois être des expériences qui font grandir, à condition d'être apprivoisées. Tranquillement, mais sûrement, vous pouvez aider les enfants à les surmonter.

### **À chaque âge... sa peur**

Une peur représente un élément dans l'environnement de l'enfant qui lui est inconnu et qu'il ne sait pas comment affronter. Par exemple, il ne sait pas quoi faire s'il imagine un monstre qui sort de sous son lit ou s'il s'inquiète de la première fois où il ira chez le dentiste.

Voici quelques peurs fréquentes selon l'âge de l'enfant :

- **8 mois** : angoisse de séparation (peur des étrangers, peur de l'abandon).
- **1 an** : peur des bruits (aspirateur, téléphone, mélangeur, etc.).
- **18 mois** : peur des monstres ou de la noirceur. Alors qu'il dormait avant les lumières éteintes et la porte fermée, il demande maintenant de garder la porte entrouverte parce qu'il se sent en danger.
- **De 2 à 4 ans** : peurs passagères : gros animaux, surtout s'il n'y en a pas à la maison, orages, clowns, père Noël, créatures imaginaires telles que les sorcières, les fantômes ou les robots. Elles peuvent survenir en raison de la peur de l'inconnu ou par la réaction excessive des autres dans certaines situations.
- **De 5 à 12 ans** : peurs associées à un objet ou à une situation particulière (insectes, voleurs et kidnappeurs, médecins et dentistes, peur du vide, des accidents). L'enfant peut aussi avoir peur des catastrophes naturelles ou de la guerre, après avoir vu des images d'actualités troublantes à la télévision. C'est aussi l'âge des premières peurs sociales (être rejeté à l'école, prendre la parole en public, etc.). Celles-ci se rapprochent d'ailleurs de celles des adultes.

## Les attitudes gagnantes

Apprendre à affronter ses craintes est une étape importante du développement de l'enfant. Petit à petit, au fil de ses expériences, l'enfant apprend à distinguer les situations inoffensives de celles qui sont réellement dangereuses. Cela peut grandement augmenter sa confiance.

Le parent, peut aider l'enfant à vaincre tranquillement ses peurs. Voici quelques pistes pour le guider :

- **Prendre au sérieux la peur de l'enfant**, sans le ridiculiser ni le disputer. Même si elle est sans fondement ou semble anodine, la peur est réelle. Il ne faut donc pas la minimiser. Par contre, éviter de trop réagir ou de trop protéger l'enfant, car cela renforcerait la peur.
- **Renforcer son courage.** Lui rappeler les situations où il n'a pas peur ou les moments où il a réussi à vaincre sa peur.
- **Décoder ses signaux de peur.** Sans les nommer, l'enfant peut montrer qu'il a peur lorsqu'il se cache, qu'il ferme ses yeux, etc.
- **Favoriser l'expression de ses émotions** pour qu'il apprenne à nommer ses peurs et en parler avec lui. Les mots aident les jeunes enfants à maîtriser leurs émotions.
- **Si l'enfant est difficilement rassuré par les paroles, il est bien d'augmenter son sentiment de contrôle** en lien avec sa peur en lui proposant une action à poser. Comme un enfant d'âge préscolaire vit beaucoup dans l'imaginaire, vous pouvez utiliser la créativité pour lui donner du contrôle. Par exemple, offrez-lui une épée en plastique pour combattre le monstre ou dites-lui de crier si un loup entre dans la maison, tout en lui répétant que les montres n'existent pas ou que les loups n'entrent pas dans les maisons. Le but recherché est que l'enfant ait assez confiance en lui pour s'endormir et qu'il réalise de lui-même qu'il n'a jamais eu besoin d'utiliser l'épée ou de crier.
- **Parler de vos propres peurs d'enfant**, en prenant soin d'en choisir une autre que la sienne : « Toi, tu as peur des chiens, mais moi, j'avais peur des chats! Pourtant, tu vois, les chats sont gentils, tout comme les chiens. » Vos réactions ont aussi une influence. Si vous criez à la vue d'une araignée ou d'une abeille, vous risquez de transmettre votre peur à votre enfant.
- **Bien choisir vos mots.** Si vous dites « N'aie pas peur, ça ne fera pas mal! » en allant chez le dentiste, vous envoyez un message de danger. Dites plutôt : « Tu verras, les dentistes ont l'habitude avec les enfants. Ça va bien se passer. »
- **Utiliser les jeux, les dessins et les histoires.** Si votre bébé a peur de se séparer de vous, faites le jeu du coucou! C'est un excellent moyen d'appivoiser son angoisse. Dessiner peut aussi aider votre enfant à exprimer ses peurs. Enfin, si votre enfant a peur des chiens ou des fantômes, vous pourriez lui raconter des histoires sur un gentil chien ou un gentil fantôme

# LE COIN DES ASS'MAT



## LES INDEMNITES DE REPAS

### Qui fournit les repas chez l'assistante maternelle ?

Deux solutions pour les repas, à décider en concertation entre le parent employeur et l'assistante maternelle :

- L'assistante maternelle fournit les repas : le parent employeur verse dans ce cas, une indemnité repas. Le montant de celle-ci est fixé librement entre les partis et doit figurer au contrat de travail.
- Le parent fournit le repas à l'assistante maternelle : il ne verse pas d'indemnité mais il doit fournir une attestation annuelle pour la déclaration des impôts de son assistante maternelle.

### Comment évaluer ce montant ?

La valeur des repas chez l'assistante maternelle fournis par les parents pourra évoluer régulièrement en fonction de l'âge de l'enfant. Il faudra lui fournir chaque année une attestation de ce montant.

Pour les enfants au lait maternel, aucun montant ne sera pris en compte

*Selon L'article 16-1 alinéa 3 du **Code civil** dispose que « Le corps **humain**, ses éléments et ses **produits**. Ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial ». Une valeur patrimoniale au corps **humain**, à ses éléments ou à ses **produits** sont nulles ».*

Sinon, pour chacun des repas fournis, l'assistante maternelle va payer des impôts sur le revenu ceux-ci étant considérés comme des « avantages en nature ».

Par défaut le montant forfaitaire annuel des impôts sera pris en considération.



# L' ASS'MAT QUIZZ

**1. La mensualisation est-elle obligatoire ?**

- a) Oui
- b) Non

**2. Quelle est la durée du congé paternité ?**

- a) 11 jours
- b) 28 jours

**3. Que signifie le sigle DREETS**

- a) Direction Régionale de l'Economie et de l'Emploi du Travail et des Solidarités
- b) Direction Régionale de l'Engagement et de l'Equilibre entre Travail et Services

**4. De quand date la convention collective des assistantes maternelles**

- a) 1<sup>er</sup> juillet 2014
- b) 1<sup>er</sup> juillet 2004

**5. Les assistantes maternelles peuvent avoir accès à des offres d'activités sociales et culturelles**

- a) Faux
- b) Vrai

Réponses :  
1a Seul l'accueil occasionnel de courte durée et sans caractère régulier est exonéré de la mensualisation (dépannages ponctuels) ;  
2b depuis le 1<sup>er</sup>/07/2021 ;  
3a; 4b; 5b (depuis janvier 2021 : <https://www.asc-loisirs-emploidomestic.fr/cgu>)

# Bibliographie utile



## Laissons les expérimenter !

Accompagner la construction des connaissances chez le jeune enfant  
Josette Serre / Christine Schull

Encore un livre sur le jeu... NON ! Un livre sur la construction des connaissances chez le jeune enfant.

Très souvent, le jeu de l'enfant est considéré comme un simple amusement même si beaucoup de spécialistes expliquent l'importance du jeu dans le développement.

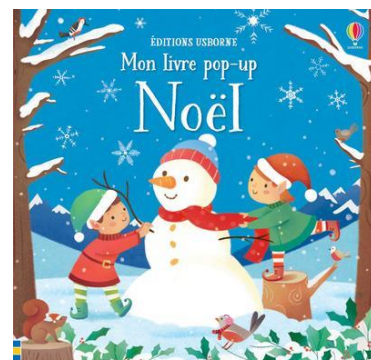


## Mon livre pop-up

### Noël

Fiona Watt

Les enfants iront de surprise en surprise et seront fascinés par les illustrations qui se déploient au fil des pages. Le récit les plongera dans l'ambiance de Noël





# COMPTINE DU MOIS

## « Vive le vent »

Vive le vent, vive le vent  
Vive le vent d'hiver  
Qui s'en va sifflant, soufflant  
Dans les grands sapins verts...

Oh ! Vive le temps, vive le temps  
Vive le temps d'hiver  
Boule de neige et jour de l'an  
Et bonne année grand-mère...

Sur le long chemin  
Tout blanc de neige blanche  
Un vieux monsieur s'avance  
Avec sa canne dans la main

Et tout là-haut le vent  
Qui siffle dans les branches  
Lui souffle la romance  
Qu'il chantait petit enfant :

Vive le vent, vive le vent  
Vive le vent d'hiver  
Qui s'en va sifflant, soufflant  
Dans les grands sapins verts...

Oh ! Vive le temps, vive le temps  
Vive le temps d'hiver  
Boule de neige et jour de l'an  
Et bonne année grand-mère...



**VOTRE RELAIS « LES LUCIOLES » EST OUVERT :**

- **Lundi : 9 h - 18 h**
- **Mardi : 9 h - 17 h**
- **Mercredi : 9 h - 12 h 30**
- **Jeudi : 9 h - 15 h 30**
- **Vendredi : 9 h - 17 h**

**Ateliers pour les assistantes maternelles, les gardes à domicile et les enfants.**

**Mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h 30 sur inscription.**

**Adresse internet du relais : [relaislucioles@orange.fr](mailto:relaislucioles@orange.fr)**

**Téléphone : 05 56 88 23 72 / 06 16 59 35 32**

